



Les maladies transmises par les tiques sont présentes partout en Montérégie

En Montérégie, en 2024, près de 220 personnes ont attrapé une maladie transmise par les tiques. Ces maladies, comme la maladie de Lyme et l'anaplasmose, sont à prendre au sérieux, car, si elles ne sont pas traitées rapidement, elles peuvent causer de graves problèmes au système nerveux, aux articulations ou au cœur. Les pathogènes responsables de ces maladies sont transmis par la piqûre d'une tique infectée. Les tiques sont présentes dans toute la Montérégie. Les changements climatiques jouent un rôle dans l'augmentation des infections transmises par les tiques. Elles sont actives plus longtemps à cause des étés plus chauds et plus longs ainsi que des hivers moins froids. Le risque de se faire piquer est plus élevé de mai à septembre. Il est possible qu'une tique nous pique dès que la température dépasse les 4 degrés Celsius.

Les tiques peuvent s'accrocher aux personnes ou aux animaux de compagnie. Un contact avec une tique peut arriver dans les forêts, les zones boisées, les herbes hautes et les broussailles, mais aussi dans les jardins et les plates-bandes. La possibilité de se faire piquer par une tique est importante quand on jardine. La randonnée à pied ou à vélo, la coupe et le ramassage de bois, le camping, la pêche et la chasse sont des exemples d'activités à risque. De plus, certains travailleurs accomplissant des tâches extérieures peuvent être plus exposés.

Pour se protéger des piqûres de tiques :

- Tondre le gazon souvent pour éviter que les tiques ne s'installent dans l'environnement. Ramasser les feuilles et les débris. Créer une bande de paillis ou de gravier pour séparer les zones de jeu et les zones boisées;
- Porter des pantalons longs, des souliers fermés et des bas lors d'activités extérieures. Appliquer du chasse-moustiques avec du DEET ou de l'icaridine et suivre les indications sur le produit;
- Prendre une douche dès le retour à la maison;
- Inspecter la peau pour voir s'il y a présence d'une tique.

Que faire si une tique est accrochée à la peau ?

- Retirer la tique le plus rapidement possible;
- Appeler Info-santé au 811. Vous devrez peut-être consulter un pharmacien ou un médecin pour vous faire prescrire un médicament afin de prévenir la maladie de Lyme.

Que faire si des symptômes apparaissent ?

- Consulter un médecin si des symptômes de maladies transmises par les tiques apparaissent dans les 30 jours suivant une piqûre de tique ou une activité à risque. Ces symptômes incluent une rougeur de la peau d'au moins 5 centimètres à l'endroit de la piqûre, de la fièvre, un mal de tête, de la fatigue et/ou des douleurs aux muscles ou aux articulations. Il existe des traitements efficaces pour soigner les maladies transmises par les tiques.

Pour plus d'information, consultez www.maladiedeLymeMonteregje.com.

Source : Direction de santé publique de la Montérégie, juillet 2025